

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, [cliquez-ici](#)



## La lettre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

N ° 36 - 28 Juin 2011

### ***Vigilance***

#### **De nouvelles arnaques à l'annuaire professionnel**

Parmi les nombreux documents qui vous parviennent par courrier, il peut vous arriver d'en recevoir un, tout à fait anodin s'apparentant à une demande de renseignements ou de vérification des coordonnées de votre entreprise. Attention car derrière ce document se cache souvent un contrat d'insertion dans un annuaire professionnel imprimé ou électronique. Le prix, souvent exorbitant est d'autant plus élevé que le contrat est renouvelable automatiquement plusieurs années. Citons par exemple "L'annuaire des médecins » ou encore le « Répertoire des sociétés et des indépendants (RSI) » qui entretient la confusion avec le Régime social des indépendants (RSI). La plus grande vigilance est recommandée.

**[Lire la suite..](#)**

#### **Comment ne pas se laisser piéger, comment réagir**

Lire attentivement tous les documents qui vous parviennent pour éviter de remplir, signer et renvoyer un document sans savoir quel est son objet précis ; Se méfier notamment des adresses d'entreprises situées à l'étranger, des boîtes postales et des enveloppes préimprimées pour la réponse ; En cas de renvoi de ce document par erreur ou faute d'attention, ne pas se laisser intimider et réagir en saisissant la direction départementale de la protection des populations (DDPP) ou direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de votre département de résidence qui sont des services déconcentrés de la DGCCRF.

### ***Solidarité***

#### **L'Ordre soutient Kinésithérapeutes du Monde**

L'Ordre vient de passer une convention de partenariat avec l'association humanitaire Kinésithérapeutes du Monde. Cet accord va permettre de financer et mettre en œuvre un programme de formation d'auxiliaires de rééducation au Bangladesh par l'association grenobloise.

Le cœur de ce partenariat s'articule autour du programme Chittagong au Bangladesh 2010-2013. Le centre bengali Nurture (NDCP), avec l'appui de la Hope Foundation est à l'origine de la demande du projet. Ces 2 institutions sont avec KDM, les responsables du programme. Brièvement, l'activité principale consiste à former 12 auxiliaires de rééducation/assistants physiothérapeutes sur 2 ans avec une dimension théorique et une dimension pratique grâce à la participation de diverses structures de rééducation de la région de Cox's Bazar. La formation a démarré en novembre 2010 avec chaque 6 mois, un expatrié de KDM qui se relaie.

L'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes s'engage à financer pour une année d'activités, le programme de formation mis en œuvre par KDM à Chittagong au Bangladesh. Le montant prévisionnel s'élève à 22 000€ pour les 12 mois à venir.



De gauche à droite : François MAIGNIEN - Vice-Président du CNOMK, Léna GALLEGOS - Présidente de Kinésithérapeutes du Monde et Jean-Paul DAVID - Vice-Président en charge des relations internationales du CNOMK

A promotional banner for newsletters and publications. The top section features a laptop displaying the 'La lettre' website, a book titled 'Kiné. Guide 2', and various circular images of physical therapy treatments. The text 'Retrouvez les anciennes PUBLICATIONS NEWSLETTER' is prominently displayed in the center. The background is a light blue gradient with wavy lines.

Contact : [communication@ordremk.fr](mailto:communication@ordremk.fr)  
Rédaction : Franck GOUGEON

Pour se désabonner de cette lettre cliquez- [ici](#)

Webmaster : Claude ANSQUER  
Graphisme : éma TRESARRIEU

Copyright © [\[CNOMK\]](#) - [\[Mentions légales\]](#)